



COMMUNIQUE DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE MATHALOIS **Le 3 décembre 2021**

Après avoir reporté celle de 2020, le mouvement écologique Mathalois (MEM) a tenu son assemblée générale annuelle (AGA), pour les deux dernières années, le 28 novembre dernier.

Les membres présents ont d'abord validé les principales décisions extraordinaires du conseil d'administration (CA) prises pendant la pandémie :

- Le report de l'AGA 2020;
- Le prolongement d'une année du mandat des administrateurs;
- Le congé de cotisation d'une année pour tous les membres en règle en 2020.

L'état des résultats et l'évolution de la situation financière ont été présentés. Avec un déficit enregistré pour l'année financière se terminant le 30 juin 2020, et un surplus pour celle qui s'est achevée le 30 juin dernier, le MEM est encore et toujours en excellente santé financière.

Un bilan sommaire des principales réalisations du MEM a permis de constater que le MEM est demeuré actif pendant la pandémie en ayant su adapter ses principales activités.

Une planification des activités à venir a suivi avec le renouvellement prévu des principales réalisations du MEM : infolettres, Grande corvée printanière Mathaloise, Journée de l'arbre et du compost, Ciné-Blabla du MEM, présentations sur les milieux humides à l'école Bernèche, suivi des nichoirs à merlebleus et hirondelles, et support et expertise-conseil aux associations de lac. De nouvelles actions sont envisagées, tels que :

- Relance du dossier de Mobilité durable – réaménagement de la 131, mobilité active – pistes cyclables, trottoirs, radars pédagogiques, traverses piétonnières sécurisées...
- Campagne de renouvellement du membrariat;
- Communication sur les réseaux sociaux et mise à jour du site web du MEM;
- Changements climatiques (CC) : Identifications d'avenues de réduction des émissions de GES et d'adaptation aux CC, à l'échelle municipale;
- Localisation et déclaration à Sentinelle des occurrences d'espèces exotiques envahissantes (phragmite, renouée Japonaise, berce du Caucase, etc.);
- Documentation des nuisances causées par des espèces nuisibles en progression avec les CC (agrile du frêne, maladie de Lime...);
- Inventaire des milieux humides du territoire Mathalois;
- Développement de nouvelles avenues pour la conservation d'espaces naturels à Matha (nouveau schéma d'aménagement de la MRC et conformité de la réglementation municipale).

Les membres ont pris connaissance du nouveau règlement sur le Comité consultatif en environnement (CCE) de la municipalité, adopté par le nouveau conseil, le 15 novembre dernier. Cette nouvelle version remaniée du CCE Mathalois n'inclut pas le MEM dans sa composition.

Rappelons que le MEM a donné son appui à l'Équipe Claude Chaput lors de la dernière campagne électorale municipale – Extrait du communiqué du MEM du 5 novembre dernier :

Nous sommes d'avis que la nouvelle Équipe Claude Chaput mérite l'appui du MEM pour remettre l'administration municipale sur la voie d'un véritable développement durable, avec transparence et ouverture à la participation citoyenne.

Quels que soient les résultats de l'élection, le MEM compte poursuivre ses collaborations avec la municipalité, tout en demeurant vigilant et critique du prochain conseil en matière d'environnement et de développement durable.

Avec l'appui de ses membres, le MEM espère toujours pouvoir travailler activement et positivement avec l'administration municipale. Nous sommes encore et toujours disposés à participer aux travaux du CCE, en mettant notre expertise et notre connaissance du milieu à contribution. Nous souhaitons aussi renouveler nos principales collaborations pour l'organisation de la Grande corvée printanière Mathaloise et pour la réalisation de la Journée de l'arbre et du compost.

Enfin, quatre postes vacants d'administrateurs au CA ont été pourvus. Le nouveau CA du MEM est composé de Brigitte Beaulieu, Zakarie Bérubé, Éline Dansereau, Yvon Dazé, François Durand, Clara Jacobs et Cybèle Légère.